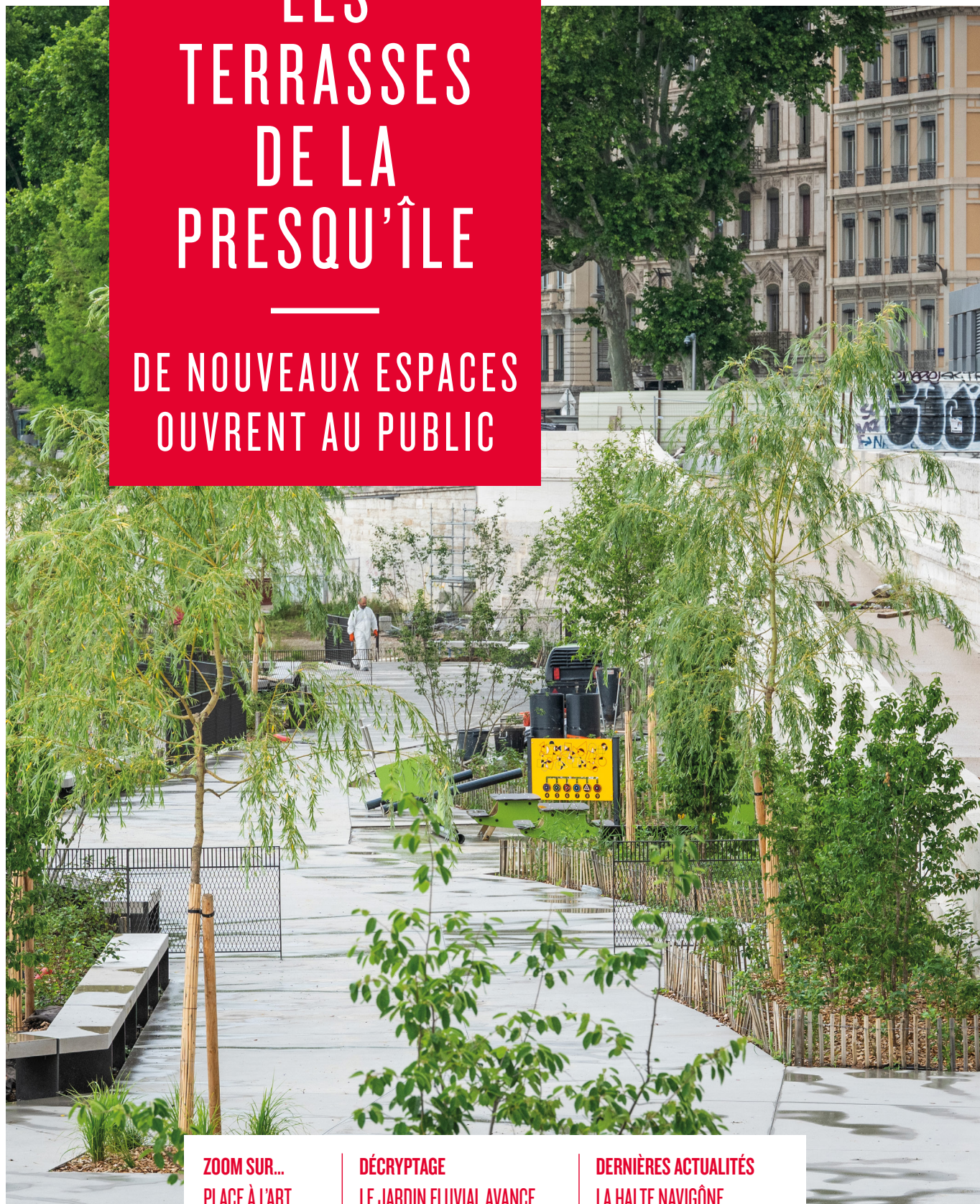


LES TERRASSES DE LA PRESQU'ÎLE

DE NOUVEAUX ESPACES
OUVRENT AU PUBLIC



ZOOM SUR...
PLACE À L'ART

DÉCRYPTAGE
LE JARDIN FLUVIAL AVANCE

DERNIÈRES ACTUALITÉS
LA HALTE NAVIGÔNE

MÉTROPOLE

GRAND LYON

RIVES DE SAÔNE

ZOOM SUR...



D'UNE RIVE À L'AUTRE, ÉLOGE DE LA CONTEMPLATION

Installée fin juin sur le belvédère, dans le prolongement de la place d'Albon, la sculpture *Éloge de la contemplation* (invitation au voyage) de Philippe Ramette est la dernière œuvre du programme artistique River Movie, qui s'intègre depuis 2013 dans l'aménagement des Rives de Saône. Regard sur cette œuvre.

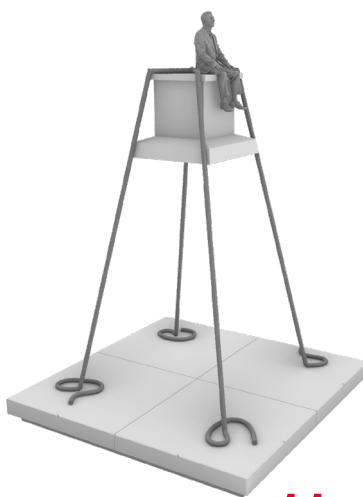
UN CORPS SUSPENDU POUR (RÉ)APPRENDRE À REGARDER

Installée à 7 mètres au-dessus du sol sur un socle suspendu, une silhouette humaine flotte, paisible. Retenue au sol par ce qui semble de simples cordes, elle contemple le paysage offert par le Vieux-Lyon et la colline de Fourvière, classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette tension fragile, entre ancrage et élévation, donne à l'œuvre une légèreté poétique.

Philippe Ramette détourne les codes classiques de la sculpture monumentale. Ici, pas de posture conquérante : la figure humaine est assise, détendue, tournée vers l'horizon. Elle observe. L'artiste emploie des matériaux modernes comme la résine, tout en maîtrisant le rendu, pour évoquer des références historiques : le bronze patiné des statues ou encore la blancheur de la pierre de Villebois (socle de la statue de Louis XIV place Bellecour).

Les cordes évoquent le passé fluvial du quartier. Le regard du personnage de la sculpture, quant à lui, relie visuellement les deux rives de la Saône et ravive le souvenir de l'ancien pont du Change.

Connu pour ses "prothèses" défiant la logique, Philippe Ramette invite avec cette œuvre à prendre de la hauteur, au sens propre comme au figuré. Il ouvre un espace de réflexion et de contemplation dans un quotidien saturé. Une halte. Une respiration. Au cœur de Lyon.



RIVER MOVIE : L'ART AU FIL DE L'EAU

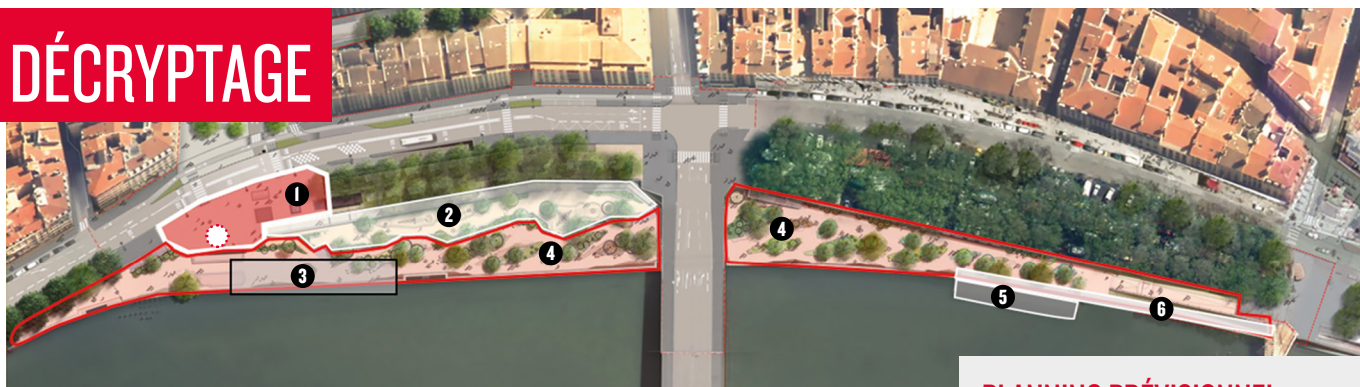
Depuis 2013, pas moins de 15 km de rives ont été aménagées par la Métropole de Lyon, de Rochetaillée au 2^e arr. de Lyon. 24 œuvres d'art signées par des artistes internationaux ont été installées sur le parcours, rythmant le paysage et soulignant la singularité de chaque site. L'œuvre *Éloge de la contemplation* vient clore ce programme d'art public, réalisé sous la direction artistique de Jérôme Sans.

« Par son élévation « retenue », ce personnage juché sur son socle semble avoir accédé à un point de vue élevé qui, probablement, lui permet d'entrevoir ce que nous ne voyons pas encore. Comme une métaphore de l'attitude humaine propice à tout progrès et à toute évolution. »

Philippe Ramette



DÉCRYPTAGE



DERNIÈRE ÉTAPE DES TRAVAUX POUR LES TERRASSES DE LA PRESQU'ÎLE

Après une période d'arrêt liée à l'affaissement d'un mur de rive plongeant dans la Saône, les travaux d'aménagement des Terrasses de la Presqu'île ont repris avec des livraisons partielles début juillet et la perspective d'une ouverture complète au printemps 2026.

DE NOUVEAUX ESPACES S'OUVRENT AU PUBLIC

Dans la continuité de la place d'Albon, le belvédère en quai haut a été livré en avril 2025. À partir de début juillet, la vaste terrasse intermédiaire de 1 200 m² est également mise en service. Surélevée de 1,6 mètre par rapport aux quais de la Saône et protégée de certaines crues, elle accueille une aire de jeux organisée en trois espaces : un espace calme pour les tout-petits, un pour les enfants de 2 à 6 ans et un dernier pour les 5 à 12 ans. On y trouve une dizaine de structures ludiques, dont une grande toile d'araignée à escalader. Une trentaine d'arbres plantés offriront demain ombre et fraîcheur. Des toilettes publiques sont directement accessibles dans les locaux du parking LPA, pour le confort de tous. Cette terrasse aire de jeux est accessible depuis le belvédère par une rampe pour Personnes à Mobilité Réduite et par ascenseur via le parking LPA.

Le 18 juin, la halte fluviale Navigône, située en bord de Saône au nord de la passerelle du Palais de Justice, a également été livrée. En attendant la fin des travaux du jardin fluvial, un chemin sécurisé permet d'y accéder depuis la rampe sud de la passerelle du Palais de Justice - Pierre Truche.

REPRISE DES TRAVAUX SUR LES QUAIS BAS DÈS CET ÉTÉ

Suite à un affaissement localisé du mur de rive sur environ 50 mètres au nord du pont Maréchal Juin, le chantier en quai bas a été temporairement interrompu début 2024 pour permettre des investigations approfondies.



Chantier de la terrasse intermédiaire - début juin 2025

L'inspection subaquatique des 400 mètres linéaires en pied de mur a identifié la cause du désordre : des cavités importantes en pied de mur au droit de la zone d'affaissement, générées par l'érosion du courant. Elle a aussi confirmé que le reste du mur de rive ne présentait pas de fragilité particulière.

Des travaux d'urgence réalisés au printemps 2024 ont comblé les cavités identifiées au pied du mur affaissé avec un béton adapté et la pose d'enrochements. Une solution durable de confortement a récemment été définie : elle consiste à mettre en place dans le mur affaissé des micropieux verticaux et des tirants inclinés.

Réalisés depuis la rivière, ces travaux sont programmés entre juillet et novembre 2025. Ils permettront de sécuriser le site et de poursuivre l'aménagement du quai bas (revêtements de sol, plantations, éclairage, mobilier...), dont les travaux progresseront du nord vers le sud. La livraison du jardin fluvial est attendue au printemps 2026.

PLANNING PRÉVISIONNEL

- ❶ Belvédère - livraison en avril 2025
- ❷ Œuvre d'art - pose en juillet 2025
- ❸ Terrasse intermédiaire avec aire de jeux et rampe PMR livraison en juillet 2025
- ❹ Confortement du mur de rive travaux à partir de l'été 2025
- ❺ Promenade au bord de l'eau livraison au printemps 2026
- ❻ Halte fluviale - livraison en juin 2025
- ❼ Zone d'accès à la halte fluviale livraison en juin 2025

 Jusqu'au printemps 2026, l'accès à la promenade au bord de l'eau en quai bas (zone ❹) est strictement interdit ; il s'agit d'une zone de chantier.

Ce planning pourrait être modifié en cas de crues et aléas.



LE PROJET EN CHIFFRES

+ 90 arbres plantés
dans le jardin fluvial (promenade au bord de l'eau et la terrasse intermédiaire)

400 m de promenade
au bord de la rivière

8 500 m² de jardin fluvial,
dont 1 200 m² de terrasse intermédiaire -
aire de jeux

DERNIÈRES ACTUALITÉS



EMBARQUEZ AVEC NAVIGÔNE

Depuis le 18 juin 2025, Navigône, la 1^{re} ligne de transport sur l'eau TCL, fait escale quai Saint-Antoine, au cœur des Terrasses de la Presqu'île.

La halte Navigône est accessible depuis un chemin sécurisé passant sous la passerelle du Palais de Justice - Pierre Truche.

La navette fluviale relie le quartier de l'Industrie (Vaise à Confluence) en passant par le quai Saint-Vincent en bas des pentes de la Croix-Rousse et par le quai Saint-Antoine au niveau des Terrasses de la Presqu'île.

Le tronçon principal de 3,2 kilomètres, reliant le 9^e arrondissement aux Terrasses de la Presqu'île, circule en semaine de 7 h à 21 h (de 9 h à 21 h le week-end et jours fériés).

La desserte de Confluence, quant à elle, est assurée, dans un premier temps, les mercredis et vacances scolaires entre 11 h 30 et 15 h 30.

Une montée en charge progressive de la flotte et du service Navigône est prévue d'ici au printemps 2026.

4 BATEAUX ÉLECTRIQUES

Pour assurer le service Navigône, 4 bateaux à propulsion électrique, sont en cours de construction aux Sables d'Olonne, par la société Océa.

Les livraisons s'effectueront en deux temps : deux premiers bateaux en octobre 2025, puis deux autres bateaux en avril 2026.

En attendant l'arrivée des bateaux électriques, les liaisons seront assurées par deux bateaux réalisant déjà du transport de passagers sur la Saône : le Vaporetto et Le lui.

NAVIGÔNE EN CHIFFRES

6,2 km & 4 haltes

Entre Vaise Industrie et Confluence

23 minutes

Entre Vaise Industrie et les Terrasses de la Presqu'île

1 offre

Comprise dans l'abonnement TCL

(pour les non-abonnés, le coût d'un trajet est 3 € pour un aller simple, 5 € pour un aller-retour)

Navigône est gratuit

pour les enfants de moins de 4 ans

et à compter du 1^{er} septembre pour

les moins de 10 ans (munis d'une carte TCL avec un abonnement gratuit)

Fréquence

De juin 2025 à avril 2026

- en semaine, toutes les 30 min en heure de pointe

- le week-end, toutes les 60 min en heure de pointe



LES ÉTAPES À VENIR

